



INSTITUT
POLYTECHNIQUE
DE PARIS

5 avenue Henry le Chatelier
91120 PALAISEAU
01 70 26 67 00
admission@ensae.fr
www.ensae.fr

NOTICE

Concours option Économie et Mathématiques Voie ECG

CONCOURS POUR L'ADMISSION D'ÉLÈVES INGÉNIEURS
(NON FONCTIONNAIRES)

À L'ENSAE PARIS

Session 2024

La présente notice détaille les textes réglementaires publiés au Journal officiel, en particulier l'arrêté du 12 septembre 2022 modifiant l'arrêté du 6 août 2014 fixant les conditions d'admission des élèves non fonctionnaires à l'ENSAE Paris.

Le concours d'admission d'élèves ingénieurs de l'ENSAE Paris, option économie et mathématiques, comporte cinq épreuves écrites empruntées à la banque commune d'épreuves des écoles de management (BCE). Les épreuves orales sont spécifiques à l'ENSAE.

➤ **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Sont admis à se présenter au concours les candidats des deux sexes, français et étrangers. Aucune condition d'âge, de nationalité ou de diplôme n'est requise.

➤ **ORGANISATION DU CONCOURS**

Le concours ENSAE s'inscrit, pour ses épreuves écrites, au sein de la BCE. **La participation au concours de l'ENSAE suppose l'acceptation et le respect des consignes édictées par la BCE.** Les candidats sont priés de se reporter aux formulaires correspondants afin d'y trouver les précisions nécessaires concernant les épreuves écrites.

Les épreuves orales sont spécifiques à l'ENSAE et portent sur le programme des classes préparatoires économiques et commerciales générales (ECG) option mathématiques approfondies.

À l'issue des épreuves écrites, sont admissibles au concours d'entrée à l'ENSAE, option économie et mathématiques, les candidats déclarés admissibles par le jury de l'ENSAE, et inscrits au concours d'entrée à l'ENSAE option économie et mathématiques.

À l'issue des épreuves orales, le jury de l'ENSAE classe les candidats admissibles en fonction des résultats obtenus sur l'ensemble des épreuves.

➤ **PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER**

La procédure d'inscription est commune avec celle des écoles relevant de la BCE et se déroule sur le site www.concours-bce.com. Les frais de dossier sont versés dans le cadre de cette procédure commune.

Il est rappelé aux candidats que :

- toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription et les frais de dossier et droits d'inscription restent acquis ;
- le gestionnaire du concours ENSAE ne peut délivrer d'attestation de paiement des frais de dossier ou des droits d'inscription.

Les candidats au concours de l'ENSAE, option économie et mathématiques, doivent s'acquitter de la somme de 135 € non remboursable représentant les frais de dossier. Les candidats boursiers de l'État seront exonérés de ce versement **sur présentation de l'attestation de bourse valable pour l'année en cours.**

La **procédure d'intégration** s'effectue via la plateforme **SIGEM** « système d'intégration aux grandes écoles de management » (www.sigem.org). Les candidats classés et souhaitant intégrer l'ENSAE Paris doivent s'inscrire sur SIGEM dans les délais prévus, et s'acquitter d'un acompte de 800 € dans ce cadre.

➤ **18 places sont à pourvoir à ce concours de l'ENSAE Paris.**

➤ **Le calendrier des épreuves est disponible sur notre site internet www.ensae.fr**

ÉPREUVES ET PROGRAMME DU CONCOURS

➤ ÉPREUVES DU CONCOURS OPTION ÉCONOMIE ET MATHÉMATIQUES

Les épreuves écrites et orales portent sur le programme des classes préparatoires économiques et commerciales générales (ECG) option mathématiques approfondies.

	Coefficient	Durée	Préparation
I - Épreuves écrites d'admissibilité :			
1. Dissertation de Lettres et Philosophie	4	4 heures	
2. Epreuve n°1 de mathématiques approfondies	9	4 heures	
3. Epreuve n°2 de mathématiques approfondies	6	4 heures	
4. Epreuve de langue étrangère A	5	4 heures	
5. Epreuve d'histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain (HGG), <u>ou</u> épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH)	6	4 heures	
II - Épreuves orales d'admission (ENSAE) :			
1. Epreuve orale de mathématiques	15	30 mn env	30 mn
2. Epreuve orale d'anglais	5	30 mn env	30 mn
3. Epreuve d'histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain (HGG), <u>ou</u> épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH)	10	30 mn env	30 mn

I. ÉPREUVES ÉCRITES

Les cinq épreuves écrites sont empruntées à la banque commune d'épreuves (BCE) (<http://www.concours-bce.com>) et régies par le règlement de cette banque :

- Dissertation de Lettres et Philosophie correspond à l'épreuve de Dissertation de culture générale de l'EM-Lyon/HEC Paris.
- Composition n° 1 de mathématiques approfondies correspond à l'épreuve de mathématiques approfondies HEC Paris/ESSEC.
- Composition n° 2 de mathématiques approfondies correspond à l'épreuve de mathématiques approfondies ESCP BS/HEC Paris.
- Epreuve d'histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain (HGG) correspond à l'épreuve de l'ESSEC.
- Epreuve d'économie, sociologie et histoire (ESH) correspond à l'épreuve de l'ESSEC/HEC.
- L'épreuve de langue étrangère A correspond à celle de langue vivante A ELVi. Les épreuves écrites de langue étrangère portent, au choix du candidat, sur une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe littéral, espagnol, italien, portugais ou russe.

II. ÉPREUVES ORALES

Les trois épreuves orales sont spécifiques à l'ENSAE.

Mathématiques - Pour l'épreuve orale de mathématiques, les examinateurs proposent aux candidat·e·s des exercices qui sont traités au tableau. Les exercices proposés porteront sur l'ensemble du programme des classes préparatoires économiques et commerciales option mathématiques approfondies. L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Anglais - Chaque candidat-e reçoit un article de presse d'une longueur d'une page, sur les actualités économique, sociale et politique. Il ou elle prépare pendant une demi-heure un résumé et un commentaire. Par la suite, il ou elle passe un entretien oral en anglais pendant lequel il résume le texte et donne son commentaire, et répond à quelques questions dont la thématique peut également porter sur la motivation.

Histoire, Géographie et Géopolitique du monde contemporain (HGG) ou Economie, sociologie et histoire (ESH) – Chaque candidat-e passera la même option qu'aux écrits, déterminée à l'inscription au concours. L'interrogation dure 30 minutes environ. Les sujets proposés portent sur l'ensemble du programme des deux années de préparation. Les candidats exposent leur travail en dix minutes environ sur un sujet à choisir parmi une paire de deux sujets, puis répondent à des questions pendant une vingtaine de minutes.

Des annales des sujets et des rapports du jury sont disponibles sur notre site internet, www.ensae.fr rubrique admission, concours.

III. BONIFICATIONS

A compter du concours 2023, conformément à l'engagement de l'ENSAE Paris de contribuer à la promotion de la diversité sociale au sein des grandes écoles, en cohérence avec la politique de ses écoles partenaires au sein de la filière et plus largement au sein de l'Institut Polytechnique de Paris, des points de bonification sont accordés selon les règles suivantes :

- Tous les candidats "carrés" (s'étant inscrits à la banque commune d'épreuves pour la première fois) bénéficient d'une bonification de 30 points à l'écrit et à l'oral, qui sont ajoutés au total des points obtenus ;
- Parmi les candidats "cubes" (s'étant inscrits à la banque commune d'épreuves pour la deuxième fois), les candidats qui bénéficient d'une bourse de l'enseignement supérieur français sur critères sociaux (CROUS, quel que soit l'échelon de bourse) ou pupilles de la Nation ou de l'État continuent à bénéficier de cette bonification.

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les candidats admis à concourir aux épreuves orales sont convoqués individuellement à ces épreuves par le service des admissions de l'ENSAE. Toutefois, le défaut de réception de la convocation ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

Les épreuves orales ont lieu à l'ENSAE à Palaiseau. Les informations relatives à l'organisation des épreuves orales pourront être consultés sur le site www.ensae.fr.

Toute communication des candidats entre eux ou avec l'extérieur est formellement interdite pendant les épreuves. Il est défendu aux candidats d'avoir recours à des livres, des instruments électroniques (y compris téléphone portable) ou à des documents d'aucune sorte.

Tout candidat coupable de fraude ou tentative de fraude est exclu du concours, sans préjudice de l'application des peines prévues par la législation en vigueur.

Il est attribué à chacune des épreuves une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient prévu pour l'épreuve correspondante. La somme des produits ainsi obtenue forme le total des points pour l'ensemble des épreuves, majorée le cas échéant des points de bonification décrits ci-dessus.

Toute note inférieure à 5/20 obtenue à l'une des épreuves orales **autres que les épreuves de langue étrangère est éliminatoire**, sauf décision motivée du jury.

À l'issue des épreuves, le jury établit, dans la limite des places offertes, la liste par ordre de mérite des candidats admis. La liste des candidats classés pour l'admission à l'ENSAE Paris est publiée sur le site internet www.ensae.fr à l'issue du jury d'admission. Seuls les candidats inscrits sur la plateforme SIGEM et ayant réglé l'acompte de 800 € pourront être affectés à l'ENSAE Paris et intégrer l'école.